

Etterbeek, le 20 janvier 2022

### **Concerne : réunion d'information – Projet des Jardins de la Chasse : prochaines étapes**

Madame, Monsieur,

Comme vous l'aurez sans doute constaté, le projet des Jardins de la Chasse avance à grands pas : les premiers logements érigés sur place sont désormais presque entièrement occupés, à savoir l'immeuble ARDEA, rue Beckers (69 logements), et l'immeuble LIBELLULA, rue Jacqueline Harpman (37 logements).

Sur le même site, l'administration communale, le CPAS, la Mission Locale pour l'Emploi et le commissariat de police ont intégré le nouvel hôtel communal d'Etterbeek depuis mars 2021. La réurbanisation du site des Jardins de la Chasse n'est pas pour autant terminée et entrera prochainement dans une nouvelle phase de développement.

Afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet et de vous en exposer les prochaines étapes, nous vous invitons à participer à une réunion publique d'information qui se tiendra le lundi 14 février 2022, à 18h, dans la salle Christian Debaty, au 2<sup>ème</sup> étage de l'hôtel communal (avenue des Casernes 31/1).

Cette réunion vous permettra également d'aborder toutes les questions relatives aux éventuelles nuisances rencontrées dans votre quartier. Par ailleurs si vous n'en avez pas encore eu l'occasion, vous pourrez ainsi découvrir l'intérieur du nouvel hôtel communal.

La salle dans laquelle se déroulera la réunion sera aménagée afin de garantir au public présent le respect des mesures de distanciation et de sécurité en vigueur. Compte tenu des dimensions de la salle, il sera toutefois indispensable de limiter le nombre de participants. L'accès à cette réunion sera donc conditionné à une inscription préalable (avant le 11 février) au 02 627 23 30 ou par mail : [participation@etterbeek.brussels](mailto:participation@etterbeek.brussels)

Chaque participant devra également présenter son Covid Safe Ticket à l'entrée de la salle. En raison du nombre limité de places, nous vous demandons si possible de n'y inscrire qu'une personne par ménage. Les inscriptions se clôtureront lorsque le nombre maximum de personnes autorisé sera atteint.

Nous vous rappelons par ailleurs que le port du masque est actuellement obligatoire dans l'hôtel communal ; il sera donc de rigueur ce soir-là pour les participants à la réunion.

Dans l'espoir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale f.f,

Annick Petit

Le bourgmestre,

Vincent De Wolf

Avenue des Casernes 31/1  
1040 Etterbeek  
T 02 627 21 11  
F 02 627 25 50  
[info@etterbeek.brussels](mailto:info@etterbeek.brussels)

Votre correspondant :  
**Service Communication**  
T 02 627 23 29  
F 02 627 23 50  
[communication@etterbeek.brussels](mailto:communication@etterbeek.brussels)